



Signature d'un avenant au bail

Par **JenOs**, le **25/08/2015** à **17:23**

Bonjour,
Je me permets de vous écrire car j'ai une petite question. Je suis actuellement en colocation avec 5 personnes et nos propriétaires nous fournissent une connexion internet. Il y a deux semaines, ils ont reçu une lettre d'ADOPI, leur indiquant qu'un téléchargement illégal avait été fait sur notre connexion internet.
Par la suite ils nous ont glissé un avenant au bail (qui nous informe de la loi et que nul n'est sensé l'ignorer). Ayant déjà eut à payer des 1/6eme d'une tuile cassée, je ne voulais pas signer cet avenant (pour ne pas devoir payer 1/6eme d'une amende alors que je ne télécharge pas). Toutefois, ils nous ont relancé pour nous dire que si nous ne signons pas ils nous enlèveront internet. Nous voulant pas léser mes colocataires je vais donc signer.
C'est pourquoi, j'aurai voulu savoir comment je peux tourner ma phrase après la partie "lu et approuvé" pour leur expliquer que je suis d'accord avec l'avenant mais qu'en aucun cas j'accepte de payer une amende (ni une 1/6eme) étant donné que je ne suis pas en faute.
Pouvez-vous m'aider? Je ne sais pas si ma mise en contexte est claire.
Merci d'avance pour vos réponses.

Par **moisse**, le **26/08/2015** à **09:56**

Bonjour,
[citation] j'aurai voulu savoir comment je peux tourner ma phrase après la partie "lu et approuvé" pour leur expliquer que je suis d'accord avec l'avenant mais qu'en aucun cas j'accepte de payer une amende (ni une 1/6eme) étant donné que je ne suis pas en faute.
[/citation]
Vous ne pouvez pas. Soit vous êtes d'accord, soit vous ne l'êtes pas. Quant au propriétaire il ne peut répercuter une amende pénale un point c'est tout. Il ne peut que dénoncer l'utilisateur, en tant que fournisseur de service. S'il ne peut pas dénoncer l'utilisateur, tant pis pour lui et sa gestion calamiteuse des connexions.

Par **JenOs**, le **26/08/2015** à **12:17**

Merci beaucoup pour votre réponse.rn:D